

Copie certifiée conforme
par le Président

SAS HAPPENINGCO

S.A.S. au capital de 37 000 €

Siège social : 9 rue Leroux - 75116 PARIS

447 906 465 RCS PARIS

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2006 A 11 HEURES

L'an deux mil six, le trente juin à onze heures, les associés de la société HAPPENINGCO, société par actions simplifiée, au capital de 37 000 euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle sur convocation du Président.

Il est dressé une feuille de présence qui est signée par chaque membre de l'Assemblée, en entrant en séance.

Greffier du Tribunal de

- L'Assemblée est présidée par Monsieur Thierry HAPPE en qualité de Président
- Madame Joëlle ANTONI HAPPE est appelée comme secrétaire.

27 MARS 2009

Le tout conformément aux statuts.

Le Président constate, d'après la feuille de présence certifiée par les membres du bureau, que les actionnaires présents ou représentés possèdent 37.000 actions sur les 37.000 actions formant le capital social. En conséquence, l'Assemblée réunissant la totalité du capital social est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Assiste également à la réunion, Monsieur Gérard DAUGE, commissaire aux comptes.

Le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Approbation des comptes et affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2005,
- Rapport du commissaire aux comptes sur ce même exercice,
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce,
- Approbation desdites conventions,
- Quitus au Président,
- Démission des commissaires aux comptes titulaire et suppléant,
- Nomination d'un commissaire aux comptes titulaire et d'un commissaire aux comptes suppléant.
- Questions diverses.
- Pouvoirs en vue des formalités.

GA 4

1

Le Président dépose sur le bureau et présente à l'Assemblée :

- ◆ La feuille de présence revêtue de la signature des membres du bureau,
- ◆ Une copie de la lettre de convocation adressée à chaque associé,
- ◆ La copie de la lettre de convocation du commissaire aux comptes,
- ◆ Un exemplaire des statuts de la société,
- ◆ Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes),
- ◆ Le rapport de gestion du Président,
- ◆ Le rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice,
- ◆ Le rapport spécial du commissaire aux comptes,
- ◆ Le texte des projets de résolution,

Le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels et généralement, tous les documents devant, d'après la législation des sociétés commerciales, être communiqués aux associés, ont été tenus à leur disposition au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée, et que la société a satisfait dans les délais légaux, aux demandes d'envoi de documents dont elle a été saisie en application des textes en vigueur.

Lecture est donnée du rapport de gestion du Président et des rapports du commissaire aux comptes.

La discussion est ouverte. Diverses observations sont présentées et le Président fournit les précisions qui lui sont demandées.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et le rapport général du commissaire aux comptes, et les explications complémentaires fournies verbalement, approuve dans toutes leurs parties le rapport du Président et les comptes de l'exercice tels qu'ils sont présentés.

L'Assemblée approuve, en conséquence les actes de gestion accomplis par le Président au cours de l'exercice écoulé dont le compte rendu lui a été fait, et donne quitus de son mandat.

Cette résolution est mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

MA

[Signature]

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les conventions visées par les dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce et mentionnée dans le rapport spécial du commissaire aux comptes.

Cette résolution, soumise à un vote auquel n'ont pris part que les associés non intéressés aux conventions, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale approuve l'affectation du résultat qui lui est proposée par le Président, et décide en conséquence :

d'affecter le résultat de l'exercice :	10.694
• A la réserve légale :	535
• Au poste « autres réserves »	10.159

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Le Président fait part à l'Assemblée de la démission des commissaires aux comptes titulaire, le Cabinet DAUGE et associés, et suppléant, Monsieur Philippe TISSIER, à la suite du rapprochement du Cabinet DAUGE avec le Cabinet FIDELIO qui est notre Expert Comptable.

Pour les remplacer, l'Assemblée nomme :

- Comme commissaire aux comptes titulaire :
La société DYNEXPERT SA, représentée par son Président, Monsieur Hervé de TYMOWSKI, dont le siège social est au 146 boulevard Haussmann – 75008 PARIS.
- Comme commissaire aux comptes suppléant :
Monsieur Lionel PALASI, domicilié au 146 boulevard Haussmann - 75008 PARIS.

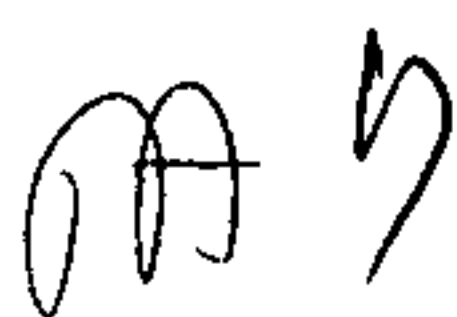
Le Président déclare à l'Assemblée avoir reçu, de leur part, les lettres d'acceptation de mandats.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.



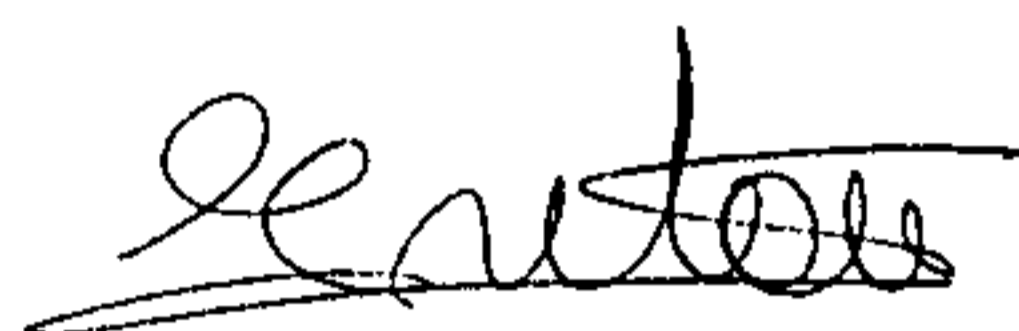
Rien n'étant plus à l'ordre du jour, et personne de demandant plus la parole, la séance est levée à 11 heures 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les membres du bureau.

A stylized signature consisting of several horizontal lines and a vertical stroke, positioned above the text 'LE PRESIDENT'.

LE PRESIDENT

LE SECRETAIRE

A cursive signature, appearing to read 'Le...'. It is positioned above the text 'LE PRESIDENT'.A cursive signature, appearing to read 'Haul'. It is positioned above the text 'LE SECRETAIRE'.